



# FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE

Membre de  
*l'Association Internationale de la Libre Pensée (AILP)*

10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS

Tél. : 01 46 34 21 50

[libre.pensee@wanadoo.fr](mailto:libre.pensee@wanadoo.fr) - <https://www.fnlp.fr>

---

## - COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

### De Montendre (17) à Toulouse (31)

### La Libre Pensée agit dans l'unité :

### *Contre la répression*

### *Pour la défense des libertés démocratiques*

**Communiqué commun des organisations politiques et démocratiques :**

**Parti Ouvrier indépendant, Libre Pensée, La France Insoumise, Nouveau Parti Anti-capitaliste, du Parti Communiste Français, Ligue des Droits de l'Homme, le 6 mai 2020**

À l'occasion du 1<sup>er</sup> mai, **Journée Internationale des Travailleurs**, une habitante de Montendre avait déployé sur sa maison une banderole « *Macronavirus à quand la fin ?* » reprenant un dessin déjà utilisé en couverture de *Charlie-Hebdo* (29 janvier).

Des gendarmes sont intervenus, ont confisqué la banderole et auditionné la personne le samedi 2 mai à la gendarmerie. Refusant de donner ses empreintes digitales et de se faire prendre en photo, estimant n'avoir commis aucun délit, on lui a signifié qu'elle était sous le coup de deux chefs d'inculpation : *diffamation envers le Président et refus d'obtempérer à une injonction policière*.

Comment ne pas être éberlué et scandalisé par cette agression, qui rappelle non seulement *l'Ancien-Régime* (crime de lèse-majesté), mais aussi les heures les plus sombres du XXe siècle, les heures des milices de la pensée. La République, c'est la liberté d'expression, la liberté de se moquer, de critiquer, de caricaturer. Déjà, le 23 avril, une habitante de Toulouse a été placée en garde à vue et inculpée pour les mêmes raisons. Manifestement, il s'agit de mesures concertées ! Le Président se rêve-t-il donc en monarque absolu et intouchable ?

### *Comment ne pas être inquiet !*

Ce gouvernement qui aligne les mesures arbitraires, incohérentes et liberticides dans sa gestion de la crise sanitaire, ne peut supporter qu'on ne se courbe pas devant lui : restez chez vous et taisez-vous ! Seuls pourront donc parler, comme ces derniers mois, les matraques, LBD et gaz lacrymogènes, dont le stock vient dernièrement d'augmenter ?

En tout cas, M. **Macron** ne se prive pas, lui, d'injurier les travailleurs et leur histoire quand, intervenant le 1<sup>er</sup> mai, il traite avec condescendance de « *chamailleries* » leurs combats séculaires pour l'émancipation, souvent confrontés à des répressions sanglantes!

Ce gouvernement aux abois, qui utilise l'arbitraire pour tenir aura beau faire, rien ne saura calmer la colère et les revendications : les deux sont légitimes. Notre soutien sans restriction va à cette habitante de Montendre.



***Nous exigeons l'arrêt immédiat de toutes les poursuites !  
Ces pratiques doivent cesser !  
Toutes les ordonnances liberticides doivent être abrogées !***

Le 6 mai 2020

\* \* \*

La **Fédération nationale de la Libre Pensée** ajoute pour sa part qu'il faut aussi noter l'histoire des banderoles de Toulouse, où on a appris que le parquet avait mandaté la police pour mettre en garde à vue une citoyenne qui avait affiché une petite banderole intitulée : « *Macronavirus, à quand la fin ?* », histoire à propos de laquelle le juriste **Régis de Castelnau** écrit qu'il s'agit de « *criminaliser l'opposition à Macron* ».

Une conférence de presse unitaire à l'initiative de la **LDH** a eu lieu à Toulouse, la **Libre Pensée** en était partie prenante.

Sous le couvert de lutte contre la pandémie, on assiste à une forte remise en cause du socle républicain, les libertés régressent et la démocratie diminue. C'est le cas, notamment, de la loi du 23 mars 2020 et de la loi organique du 30 mars 2020 (qui forment « *l'état d'urgence sanitaire* »). *L'Express* en date du 2 mai considère que « *l'état d'urgence sanitaire est plus liberticide que l'Etat d'urgence classique* » et estime que « *chez nous, l'État de droit aussi est l'un des grands perdants de la crise.* » Notons qu'aucun autre état européen confronté à la pandémie n'a eu recours à de telles lois.

***Ensemble, défendons les libertés démocratiques !***

Le trait d'Iturria

